

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**HEROUVILLE-EN-VEXIN****Date de convocation : 16/03/2026****Date d'affichage : 16/03/2026****Nombre de Conseillers en exercice : 15****PRESENTS : 15****VOTANTS : 15**

L'an deux mil vingt-six, le **21 mars** à 9 h 30 mn, le **Conseil Municipal** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Eric BAERT, Maire**.

Étaient présents : M. BAERT Eric, M. BAERT Côme, Mme CAPRON, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, Mme GRAINDORGE, Mme GRUMELART, M. LEBECQ, Mme LEBLANC, M. LECOMTE, Mme PETEL, Mme RADISAVLJEVIC, M. SINGEOT, M. VANDAMME.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été élue secrétaire : M. BAERT Côme.

OBJET : ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : C.C.A.S.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article 2121-1,

Considérant le renouvellement de l'assemblée municipale, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de ses représentants à la commission au centre communal d'action social (CCAS), pour la durée du mandat.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Désigne :

Madame Martine COLLAS

Monsieur Jacques LEBECQ

Madame Audrey LEBLANC

Membre de la commission au centre communal d'action social.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le secrétaire de séance,
Côme BAERT



Le Maire,
Eric BAERT